

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal

Séance du 23 avril 2026

Convocations du 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire.

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Etaient présents : BOUCHACOURT Angélique – CAPMAS Dimitri – CATALAN Jorick – CHAULE Josiane – GIRARDI Fanny – HUBESCH Béatrice – MORLIERE Mathilde – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE PierreAbsent excusé : Néant

Monsieur CATALAN Jorick a été élu secrétaire de séance.

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération vote du Compte Financier Unique (CFU)**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;****Vu la délibération 20220512D15 du 12 mai 2022 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 ;****Vu la décision du Conseil Municipal de mettre en place le Compte Financier Unique ;****Vu les documents nécessaires au vote du Compte Financier Unique envoyés le 3 avril 2026 aux conseillers en fonction ;****Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et d'arrêter les comptes :**

- Investissement :

Dépenses :	81 875,44 €
Recettes :	142 740,18 €
Résultat 2025 :	60 864,74 €
Résultat 2024 reporté :	- 71 830,24 €
Restes à réaliser :	54 279,00 € (recettes) – 15 000,00 € (dépenses)
- Fonctionnement :

Dépenses :	176 117,34 €
Recettes :	218 120,76 €
Résultat 2025 :	42 003,42 €
Résultat 2024 reporté :	358 528,23 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2025 :

Investissement :	- 10 965,50 €
Fonctionnement :	400 531,65 €
- Report en fonctionnement : 400 531,65 €

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Jorick CATALANLe Maire
Pierre VIEILLEVIGNE